

HEUREUX COMME UN OPHTALMO DANS L'EAU

Une spécialité plébiscitée par les jeunes médecins

Formation | 24 février 2016 | Adrien Renaud



D'après le dernier classement What's Up Doc des CHU et des spécialités, l'ophtalmologie est la deuxième discipline la plus demandée par les jeunes médecins en 2015, et la première sur la période 2013-2016. Décryptage avec les premiers concernés : les ophtalmologues eux-mêmes.

« *Cette spécialité est géniale* ». C'est un véritable cri du cœur que lance Pierre Dubrulle, interne en ophtalmologie à Paris. Celui-ci ne s'étonne donc pas de voir sa discipline au sommet du classement What's Up Doc des spécialités les plus convoitées par les jeunes médecins.

Bien que cette année, la néphrologie ait été plus prisée que l'ophtalmologie, cette dernière conserve en effet sur la durée les faveurs des internes les mieux classés. Au cours des trois dernières années, le rang moyen aux ECN de ceux qui ont choisi l'ophtalmo était en effet de 1 155, soit 48 places devant la néphro et 129 places devant la dermato.

« *Nous sommes souvent assez bien choisis* », confirme modestement le Pr Jean-François Korobelnik, du CHU de Bordeaux. Cet ancien président de la Société française d'ophtalmologie voit plusieurs raisons à cela. « *C'est une spécialité bien classée au niveau des revenus moyens* », indique-t-il par exemple. « *Par ailleurs, il n'y a pas beaucoup d'urgences vitales, ce qui permet au médecin de s'organiser* ».

Pierre, l'interne parisien, confirme. « *En ophtalmologie, il est plus facile de gérer son temps* », remarque-t-il. Et il pense même pouvoir affirmer que « *les ophtalmos qui sont autour de [lui] sont plus épanouis dans leur vie personnelle* ».

Délégation de tâches et sérénité

Et quand on demande à Pierre si dans l'océan de bonheur dans lequel semblent nager les ophtalmologues, il n'y a pas au moins un petit sujet d'inquiétude, sa réponse est négative. Il y a certes la question de la délégation de tâches : pour des raisons d'économie, il est régulièrement question de confier la prescription de lunettes aux orthoptiste, voire aux optométristes. Mais Pierre ne pense pas que cela menace réellement la profession.

« *La prescription de lunettes n'a pas grand intérêt intellectuellement parlant pour moi* », explique-t-il. « *Je préfère me concentrer sur les véritables pathologies oculaires* ». Pierre est donc prêt à déléguer cet acte, mais à deux conditions : « *que le prescripteur des lunettes ne soit pas le vendeur, ce serait un énorme conflit d'intérêt, et que cela reste sous contrôle ophtalmologique pour continuer à dépister les pathologies oculaires silencieuses. C'est d'ailleurs déjà plus ou moins le cas avec nos collègues orthoptistes* », estime-t-il.

Bien sûr, le sujet continue à faire débat au sein de la spécialité. « *Est-ce que cette délégation de tâches constituerait un risque pour la population, car elle entraînerait moins de dépistages ? Personne n'en sait rien* », tranche Jean-François Korobelnik.

Bien que la question reste ouverte, un constat s'impose : le simple fait qu'un débat sur le sujet soit possible à l'intérieur de la profession témoigne d'une belle confiance des ophtalmos dans leur avenir. On connaît en tout cas peu de métiers qui envisageraient sereinement de renoncer à une part traditionnelle de leur activité.

<http://whatsupdoc-lemag.fr/actualites-article.asp?id=16493>